



Dompierre « Mag »

Numéro 3 — MAI 2015

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le compte administratif 2014	2
Le budget 2015	3
Évènements: le premier semestre 2015	4-5
Radars, transport gratuit au marché et nouveau lotissement	
La chapelle nord de l'église. La société Fabest.	6
L'arbre et le chevreuil. Traitement anti-guêpe. L'énigme	7
La mairie et l'agence postale. Informations utiles. Manifestations.	

Dompierrois,
Dompierroises,

Outre les rubriques habituelles et les événements locaux, vous trouverez dans ce magazine des informations financières et budgétaires de la commune. Nous avons essayé d'en rendre la présentation accessible. C'est un art difficile de livrer des chiffres compréhensibles, sinon attractifs. Je ne suis pas sûr que nous ayons complètement réussi. Dans tous les cas, il est important de se souvenir que les résultats, les ratios, sont des éléments figés à un instant donné. Il vaut mieux retenir leur évolution que se fixer sur leurs poids respectifs. Tout peut changer brutalement d'un exercice à l'autre en fonction des investissements, des nouvelles charges, de la baisse des dotations. Mais c'est à nous qu'incombe la responsabilité d'amortir le choc des augmentations tarifaires, de mesurer l'impact des travaux, de contrer le désengagement de l'Etat. Comment définir le bon équilibre des comptes ; c'est sans doute quand les habitants ont le sentiment que l'argent dépensé sert à quelque chose, et en particulier au bien de tous. Et aussi lorsque la contribution par l'impôt n'est pas écrasante, et surtout justifiée. Le compte administratif 2014 retrace les opérations réalisées. On est dans le domaine de la certitude. Le passé s'appréhende plus facilement que le futur. En ce qui concerne le Budget 2015, souvenez-vous que c'est un acte de prévision, destiné à se projeter dans l'avenir. Les sommes énoncées sont rare-

ment toutes employées. Les crédits ouverts sont des limites maximales à ne pas dépasser, surtout pas des objectifs à atteindre. Sauf en matière de recettes bien entendu.

Dompierre Mag est aujourd'hui bien lancé. La petite équipe de rédaction souhaiterait maintenant associer des habitants de la commune aux parutions ultérieures, même ponctuellement. Tous les conseils et toutes les participations sont bienvenus. Les récits, les anecdotes, mais aussi les souhaits, et pourquoi pas les critiques constructives, peuvent y figurer : C'est votre outil de communication à tous.

Ce fut d'ailleurs évoqué lors de la soirée où le conseil municipal a reçu les jeunes de la commune. Rencontre fructueuse dont vous pourrez lire un compte rendu sommaire en page 5.

Je voudrais enfin souligner, dans cette époque d'individualisme et de matérialisme, l'initiative peu commune de M. et Mme D'Escricienne qui ont fait acte de désintéressement et de générosité en cédant à la commune, pour un euro symbolique, la chapelle de l'église leur appartenant. Vous trouverez un article en page 6. Je les remercie au nom de toute la population et y associe ma collègue Maire de Présilly, dont la commune est propriétaire indivis.

Bonne lecture...

Le Maire,

Guy PIETRIGA

Rédaction : *Guy Pietriga, Nelly Janod, Jérôme Bombois, Céline Marcelino.*



Le Compte administratif 2014

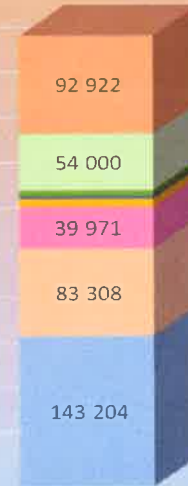
Dépenses de la commune



- équipements
- travaux
- remb.dette en capital
- autres charges
- Intérêts d'emprunts
- personnel communal
- charges courantes

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune, et les recettes encaissées sur un exercice budgétaire. Il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement, des actions poursuivies ou engagées dans le cadre de la gestion de notre collectivité. Voici les grandes lignes du compte administratif 2014 *en euros*: à gauche les dépenses effectuées par la commune de Dompierre, à droite les recettes réellement encaissées au cours de l'exercice. (la DGF est la dotation globale de fonctionnement, le FCTVA un fonds de compensation de la TVA) **La différence entre recettes et dépenses constitue le résultat global.**

Ressources de la commune



- autofinancement
- emprunt
- subventions
- FCTVA
- autres produits
- DGF
- impôts locaux
- produits du domaine

charges courantes	54 789	15%
personnel communal	16 190	5%
Intérêts d'emprunts	7 595	2%
autres charges	37 621	10%
remb.dette en capital	44 058	12%
travaux	168 500	47%
équipements	30 328	8%
Total	359 081	100%

produits du domaine	143 204	33%
impôts locaux	83 308	19%
DGF	39 971	9%
autres produits	7 483	2%
FCTVA	2 485	1%
subventions	5 371	1%
emprunt	54 000	13%
autofinancement	92 922	22%
Total	428 744	100%

..et le résultat global de l'exercice s'élève à 69 663 euros

En résumé...

Pour être précis, ici, le compte administratif de la commune ne retrace que les opérations réelles réalisées en 2014. Les opérations d'ordre comme les reports des années précédentes, les amortissements ou les intégrations ont été neutralisés.

Pour simplifier, on peut dire qu'avec 100 euros, en 2014, la commune a payé :

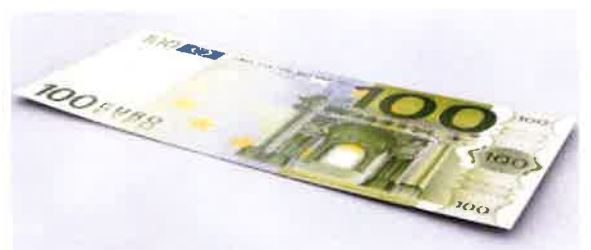
55 euros d'équipements et de travaux.

15 euros de charges courantes, entretien, eau, électricité, timbres etc.

14 euros pour rembourser les emprunts

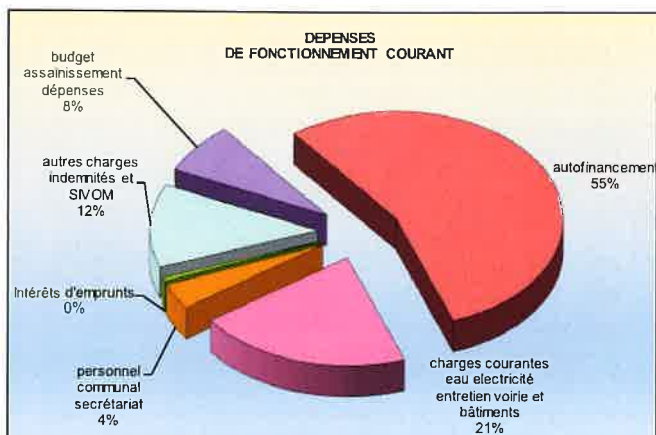
10 euros de charges diverses, SIVOM, indemnités, etc.

6 euros de frais de personnel et de salaires.

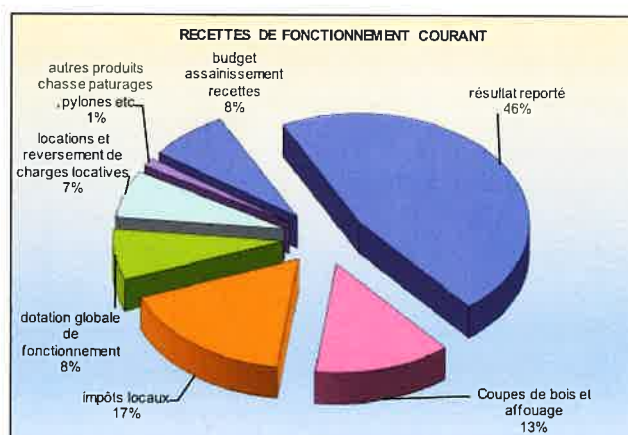


Le budget 2015

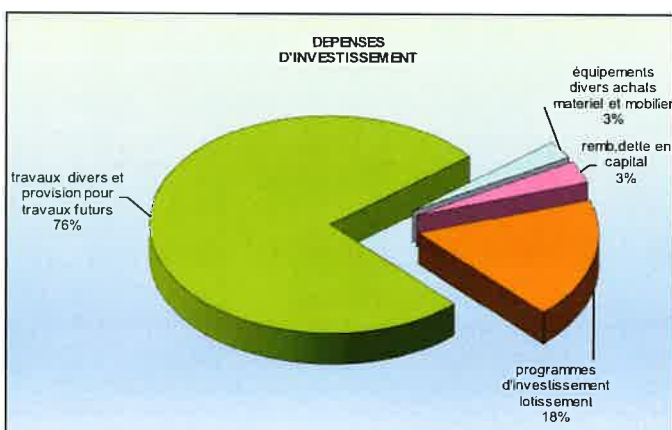
Comment expliquer un budget ? C'est un document qui retrace les ambitions de l'équipe municipale, La première question est : « qu'est-ce qu'on a envie de faire ? » Mais il y a aussi les contraintes, comme pour un ménage ordinaire, il faut bien payer l'eau, l'électricité, les dépannages, ici en plus le personnel et les charges d'entretien du patrimoine. Il faut rembourser les emprunts. Une partie du budget est donc bien connue. Mais les projets sont le fruit de devis, d'estimations et de suppositions. Contrairement au compte administratif vu précédemment, il n'y a ni exactitude, ni certitude dans le budget. Celui de 2015 s'élève globalement à 785 000 € en recettes et en dépenses, tous budgets confondus. Ca paraît beaucoup par rapport au compte administratif mais c'est normal, on reprend au budget les excédents précédents et on remplit toutes les lignes pour arriver à l'équilibre. C'est un petit défaut de la comptabilité publique, si on a un gros paquet de recettes au budget, il faut mettre un gros paquet de dépenses en face. Même fictives.



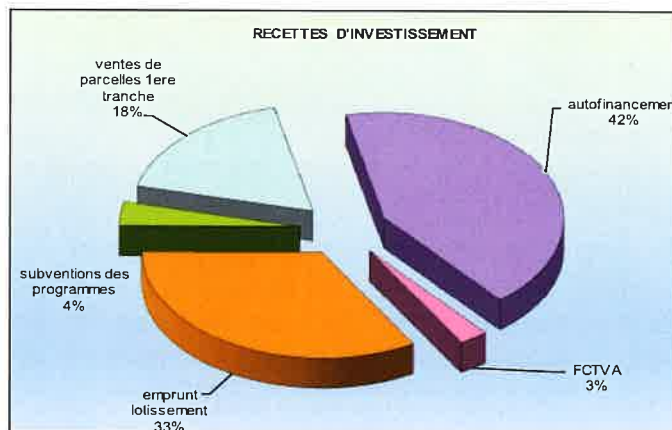
Que doit-on retenir de ce « camembert » ? Tout d'abord que plus de la moitié des dépenses sert à financer les investissements. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement. Les charges de personnel de la commune et du SIVOM, autrement dit la masse salariale cumulée représente 16% des dépenses de fonctionnement courant. Les charges courantes 21%. L'impact des intérêts de la dette (frais financiers) est actuellement négligeable.



Les recettes sont constituées dans un premier temps par les excédents des exercices précédents (46% des recettes). Les locations (agence postale, salle communale et appartements) rapportent autant que la dotation globale de fonctionnement. Les impôts 17%, les coupes de bois 13%, complètent ces ressources.



Les investissements n'appellent pas d'observations particulières. Si ce n'est le faible montant du remboursement de capital d'emprunt et 20% des dépenses consacrées à la première tranche du lotissement. (études et travaux 2015)



Les ventes de parcelles devraient rembourser la majeure partie des dépenses du lotissement. Mais elles n'interviendront pas avant 2016. Dans l'intervalle, l'emprunt permet de financer les travaux, puis il sera affecté aux obligations futures : Eglise ? Logements locatifs ? etc. L'autofinancement qui représentait 55% des dépenses de fonctionnement fournit 42% des recettes d'investissement. Son montant est de 253 000 €.

En haut, le fonctionnement, en dépenses et recettes, et en équilibre comme la comptabilité publique nous l'impose, en bas les investissements, dépenses et recettes en équilibre aussi.

Le premier semestre 2015, quelques moments forts:



JOURNÉE BLEUE, Le 2 avril de chaque année a lieu la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Pourquoi "LA JOURNÉE BLEUE" ?

Le bleu est la couleur traditionnellement associée à l'Autisme. C'est donc une appellation symbolique. A l'initiative de Véronique PICHARDIE, qui les remercie chaleureusement, de nombreux habitants se sont retrouvés, tout de bleu vêtus, à la salle communale. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine où nous serons encore plus nombreux pour soutenir parents et enfants victimes de cette maladie.

Fleurissement. Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Bernadette Boulanger a voulu «raccrocher les gants » ce qui est bien légitime. La commune ne saurait trop lui montrer sa gratitude, car elle a développé le fleurissement avec goût, intelligence et talent. Sans oublier un fort investissement personnel que nous lui connaissons tous. Une nouvelle équipe, sous la direction de Gilbert Turpin se met en place. Soyez indulgents pour cette première année. Il faut repartir sous de nouvelles bases. Et si vous voulez rejoindre ces bénévoles, n'hésitez pas. Un village plein de fleurs ne s'improvise pas.



Pas de photos hélas pour la soirée Pizza organisée le samedi 2 mai par les chasseurs de Dompierre, mais un succès gourmand désormais assuré.



Comme chaque année, le **vide-grenier** du 9 mai a accueilli de nombreux visiteurs malgré une légère diminution du nombre d'exposants. Les membres du comité d'animation n'ont pas ménagé leurs efforts et le soleil a fini par faire de belles apparitions.



Les jeunes de la commune reçus par la municipalité

Ils étaient venus en force ce vendredi 29 mai pour rencontrer les conseillers municipaux. L'idée était de donner la parole aux 15-25 ans pour qu'ils expriment leur ressenti de la commune, leurs projets, leurs désirs. Avec une étonnante maturité, les jeunes exposèrent leurs demandes dans une atmosphère sereine et détendue. De nombreux projets furent abordés: un local de détente, l'aménagement de l'aire de jeu, un petit terrain de volley, et diverses manifestations ou projets de voyage. Les membres du conseil n'étaient pas là pour délibérer ou prendre des décisions, comme c'est le cas pendant les conseils municipaux. Ils ont donc promis de mettre ces demandes à l'ordre du jour et d'en discuter lors de la prochaine session. La soirée très productive fut clôturée par le verre de l'amitié, sans alcool pour les plus jeunes, bien entendu.



Le carnaval des enfants



Les enfants garderons un bon souvenir de cette excellente journée organisée par le comité d'animation. Et les bénévoles, les organisateurs aussi, comme en témoignent ces dames au travail dans la joie et l'allégresse.



Une question d'équilibre... BOURSE AUX VELOS



Grand succès, malgré un temps maussade, pour la bourse aux vélos organisée par l'ACCA et le VTT Orgelet. Chacun a pu trouver une monture à la hauteur de son talent. Et les jeunes sportifs n'en manquent pas, les visiteurs ont pu assister à une démonstration acrobatique de VTT.

Des radars qui se font attendre!

Pour des raisons techniques, les radars pédagogiques prévus de longue date n'ont pas encore pu être installés. Il s'agit essentiellement d'un problème d'alimentation qui est en passe d'être résolu. Les travaux ont commencé à l'ancienne école. SMBTP, ERDF et PERNOT Sarl devraient conclure prochainement.



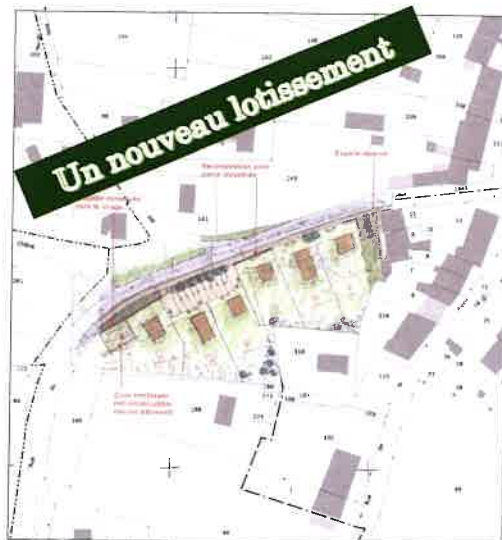
Les travaux ont commencé à l'ancienne école. SMBTP, ERDF et PERNOT Sarl devraient conclure prochainement.

En Bref!

Un petit tour au marché



Un service gratuit de transport est à la disposition des personnes ayant des difficultés à se rendre au marché d'Orgelet du vendredi. Il n'y a pas de limite d'âge, ni de conditions. Chacun peut l'utiliser facilement. Il suffit de réserver, le jeudi matin, au 03 84 25 41 13. La communauté de communes contacte alors un taxi qui rappelle à domicile pour fixer le rendez-vous. Bien sûr s'il y a plusieurs personnes du village le même jour, il faut convenir d'un horaire commun. Hélas, faute d'utilisateurs, ce service risque de disparaître. Alors, pensez-y, un petit tour au marché est toujours agréable. Pour plus de renseignements des documents sont disponibles en mairie.



La phase de pré-étude du futur lotissement est achevée. Plusieurs options ont été examinées et finalement c'est une esquisse de M. BOIS architecte qui a été retenue à l'unanimité. Les caractéristiques principales en sont les suivantes : - six parcelles d'une surface comprise entre 800 et 1000 m². - Un accès par une place située le long de la rue du 11 Juillet 1944 et qui desservira la majorité des lots, - l'emplacement des réseaux suit le trottoir de la rue du 11 Juillet 1944. - Le hangar situé à l'extrémité du lotissement sera détruit pour faire place à une pente douce, la moitié du mur de la petite voie ferrée est conservée, - une bande sanctuarisée est implantée à l'emplacement du mur des fusillés. Une gravure à l'or fin sur un pavement de granit rappellera la tragédie - Le profil de la RD470 est conservé en l'état. Les accès débouchant feront l'objet d'une étude particulière. - La possibilité de construire un petit bâtiment locatif (deux T3) est à l'étude. Un appel d'offre de maîtrise d'œuvre sera lancé dans les prochains jours.

La Chapelle nord de l'église

L'église de Dompierre n'offre pas de datation précise. XVème siècle, XVIème ? Seul le clocher porche affiche une année précise : 1777, mais il semble être de construction postérieure à l'église. Au nord, une chapelle s'ouvre par un arc en plein cintre. Le 11 mai 2015 a été signé en l'étude de Me PROST un acte par lequel Mme Marie Christine CHAVANE DE FLACELIERE, épouse de M. Hubert d'ESCRIENNE cède à la commune, pour un euro symbolique, ladite chapelle. Elle restait l'un des rares édifices privés attenants à un lieu public de culte, dans toute la région de Franche Comté. Originellement, elle appartenait à Mme Marie Caroline LEVITTE de FLACELIERE, décédée en mars 1957, à laquelle succédèrent M. et Mme CHAVANE de FLACELIERE, puis fut transmise par succession à Mme D'ESCRIENNE. Nous savons tous comme il est difficile de se séparer d'un bien familial, encore plus lorsqu'il s'agit d'un lieu de culte imprégné d'histoire. C'est pourquoi le Conseil Municipal, au nom de toute la population, exprime de vifs remerciements à M. et Mme d'ESCRIENNE et s'engage à maintenir et entretenir l'édifice dans les meilleures conditions de conservation. L'Eglise appartenant en indivision aux communes de Présilly et Dompierre, la chapelle intègre cette indivision. Elle sera désormais ouverte au public. Une plaque commémorative de cette décision sera apposée sur un des piliers.



C'est en fin d'année 2010 que la société **FABEST** a été créée. Le choix de l'implantation fut assez simple, Fabrice Marano étant originaire de Dompierre. Aujourd'hui, il se déplace mensuellement dans les exploitations agricoles de plus de la moitié du département. Ce qui n'est pas une sinécure. Il assure la promotion et la vente de ses produits en effectuant des tournées dans les fermes du grand sud du Jura. C'est cette activité qui génère l'essentiel du chiffre d'affaires. Mais il ne faut pas oublier les ventes directes aux entreprises et aux particuliers. On est étonné du grand choix qui est proposé dans cet établissement, soit en puisant dans le stock, soit en commandant sur des catalogues très fournis aux prix très étudiés. En vrac, on peut citer de nombreux produits de quincaillerie, d'outillage, de droguerie. On peut se procurer des fers à la découpe, mais aussi des pièces détachées de tracteurs ou de tondeuses, des gants, ou des vêtements de travail. Il nous a même semblé entrevoir des balais de bouleau. C'est vous dire. Alors n'hésitez pas, c'est sur place et comme nous l'avons dit, expérience à l'appui, les prix sont attractifs.



laSARL FABEST FOURNITURES

Tél : 03 84 44 22 62 port : 06 37 61 04 74

12, rue de la forêt

39270 DOMPIERRE SUR MONT

fabest-fournitures@orange.fr



Pour le respect de la nature et le développement durable, vous pouvez recevoir par courriel Dompierre « Mag », pour cela il suffit de communiquer votre adresse de messagerie à la maire.

L'arbre et le chevreuil

Le long de la route qui rejoint Marnézia dans la parcelle 42, un brocard (chevreuil mâle) a croisé sur sa route les pins de Douglas plantés en 2013. Celui-ci pour marquer son territoire par rapport à ses congénères mais également pour frayer ses bois (enlever les velours en fin d'hiver) a frotté de nombreux Douglas, dont certains ont périés. Dans la parcelle 20 à proximité de la cabane de chasse, les chevreuils ont consommé des plants destinés à créer un arboretum. Ces dégâts ne sont pas forcément liés à une surabondance du chevreuil, mais plutôt à un comportement opportuniste, alimentaire et biologique lié à l'espèce. La protection reste la seule solution efficace pour garantir la survie des plants. L'action a été conduite en mars dernier par une équipe de bénévoles, des conseillers municipaux et les deux agents intercommunaux, en présence de l'agent forestier Sébastien Lacroix. Chaque plant a été entouré d'un grillage plastique d'une hauteur de 1,20 m avec deux piquets. Ce dispositif



laisse suffisamment de place à l'arbre pour qu'il puisse s'accroître à l'abri des bois et des dents du chevreuil. Les plants « morts » ont été remplacés. Cette action simple accompagnée du développement de la végétation offrant une meilleure alimentation, permettra de limiter l'accès, et de garantir le développement des plantations. Ainsi la commune poursuit deux buts, l'un économique à l'instar de nos aînés dont les plantations alimentent nos ventes de bois aujourd'hui, et nous procurent des revenus importants, l'autre pédagogique par la découverte et la connaissance d'une multitude d'essences au sein de l'arboretum.

Dompierre
« Mag »: l'énigme.



Connaissez-vous bien votre commune? alors, où se cachent ces petites têtes? Réponse dans notre prochain numéro.

TRAITEMENT ANTI-GUÊPE - TRAITEMENT ANTI-FRELON

Détruire un nid de guêpes ou de frelons soi-même peut-être extrêmement dangereux. Aujourd'hui les pompiers ne participent plus à ces opérations. Il convient donc de contacter un professionnel expert agréé par la Direction Régionale des Arbres et Forêts. Consultez les pages jaunes à la rubrique « dératisation, désinsectification, désinfection ».



Ils sont plusieurs à Lons et ses environs. Dans un premier temps, il faut procéder au repérage des lieux. Bien que ces insectes soient diurnes, la localisation des nids de guêpes ou de frelons est souvent difficile et il convient, si possible, d'être guidé par les personnes qui ont constaté les allées et venues des insectes. Les accès au nid doivent être étudiés avec soin et du matériel spécifique pour travaux en hauteur est souvent indispensable. L'environnement de la zone traitée doit être pris en compte lors de l'intervention. En fonction de l'importance et de la localisation du nid, le professionnel choisira le produit adéquat et mettra en œuvre la méthode la plus appropriée (pulvérisation, poudrage, nébulisation...). L'enlèvement du nid n'est pas indispensable car il n'est pratiquement jamais recolonisé en l'état. L'absence d'activité des insectes aux abords du nid, au bout de quelques heures ou, tout au plus le jour qui suit l'intervention, traduit la destruction de la colonie. Attention, il vous en coûtera probablement plus d'une centaine d'euros.

La mairie et l'agence postale

Coordonnées:

Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél/Fax: 03 84 25 48 74

Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale:

Lundi : 8h— 12h

Mardi 13h30 — 18h (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM du Chanois)

Mercredi : 8h— 12h

Vendredi 14h—18h30



Informations utiles

Maison Médicale d'Orgelet

Tél: 03 84 25 68 25

Du lundi au vendredi 8h—17h30

Samedi 8h—12h



Déchetterie d'Orgelet:

Été: Lundi 9h—12 h

et mercredi 9 h - 12 h et 14 h—18 h

Samedi 9 h—12 h et 14h—18 h

Gendarmerie d'Orgelet

Lundi, mercredi, samedi 14 h—18 h

Vendredi 8 h—12 h

Trésorerie d'Orgelet

Tél 03 84 25 41 98 lundi mardi jeudi vendredi 8h30 12h30



Ramassage des ordures ménagères:

Le ramassage est effectué entre 12h et 19h le mardi (autre jour s'il est férié)

LOGO-DOMPIERRE:

La recherche par la commune d'un logo n'est pas oubliée, il est à l'étude et en développement, merci à Marie-Jo et à Maryse.

Il est encore temps pour d'autres d'ajouter des propositions.

	Jun	Juillet	Août	Septembre
N° de semaine et date	S23 - 02/06	S28 - 07/07	S32 - 04/08	S36 - 01/09
	S24 - 09/06	S29 - 13/07	S33 - 11/08	S37 - 08/09
	S25 - 16/06	S30 - 21/07	S34 - 18/08	S38 - 15/09
	S26 - 23/06	S31 - 28/07	S35 - 25/08	S39 - 22/09
	S27 - 30/06			S40 - 29/09

	Octobre	Novembre	Décembre
N° de semaine et date	S41 - 06/10	S45 - 03/11	S49 - 01/12
	S42 - 13/10	S46 - 10/11	S50 - 08/12
	S43 - 20/10	S47 - 17/11	S51 - 15/12
	S44 - 27/10	S48 - 24/11	S52 - 22/12
			S53 - 29/12

■ Bac gris
■ Bac bleu

Les prochaines manifestations: réservez les dates

Samedi 27 juin: *Fête du village*

Samedi 11 juillet: *Commémoration du 71ème anniversaire de la tragédie.*

Samedi 1er et dimanche 2 août: *marché à la ferme, chez M. Fernandez Fabrice et Tony.*

Du 1er juillet au 31 août le mercredi à partir de 15 h (sauf jours fériés) *découverte des abeilles chez M. Fernandez Fabrice et Tony.* Vente de produits à 16 h30

Vendredi 20 novembre: *Beaujolais nouveau (à confirmer)*



Il est désormais possible de recevoir directement les informations concernant Dompierre (vents violents, coupures d'eau etc.) dans votre boîte mail s'inscrivant à: <http://dompierrezurmont.fr/galette> Valider puis s'inscrire en remplissant les zones en rouge. Bien noter votre mot de passe. Un site complet sera bientôt opérationnel. Merci à Romain pour son aide ô combien précieuse.